

Louis ALIOT

Député au Parlement européen
Président du Mouvement pour une Europe des Nations et des Libertés
Conseiller Municipal et d'Agglomération de Perpignan

Madame Najat VALAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation, de la Recherche
et de l'enseignement supérieur
25, rue de la Montagne Sainte Geneviève
75005 PARIS

Strasbourg, le 4 octobre 2016

Madame la Ministre,

Député français au Parlement européen et élu municipal et communautaire de la ville de Perpignan, je me permets de vous informer d'une situation problématique qui appelle de ma part une question.

L'Université de Perpignan s'apprête à mettre à disposition ses locaux à la disposition d'une association politique à visée autonomiste, qui dans son programme met clairement en cause l'unité et l'indivisibilité de notre république.

En effet, l'association "*Oui au pays catalan*" jusqu'ici structure associative de défense de l'identité catalane au sein de la nouvelle Région Occitanie va se transformer en force politique autonomiste avec un objet sans équivoque (cf. : Cqué de presse) :

<http://www.ouillade.eu/politique/perpignan-inscriptions-au-congres-fondateur-de-oui-au-pays-catalan/141001>

Est-il admis et légal qu'une université utilise ses locaux publics, financés par les contribuables, à des fins partisans, qui plus est au bénéfice d'une entité politique en constitution qui demande l'autonomie pour un département de la République ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



Louis ALIOT

Louis ALIOT

Député au Parlement européen
Président du Mouvement pour une Europe des Nations et des Libertés
Conseiller Municipal et d'Agglomération de Perpignan

M. Fabrice LORENTE
Président de l'UPVD
Université de Perpignan
52, avenue Paul Alduy
66100 PERPIGNAN

Strasbourg, le 4 octobre 2016

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec un certain étonnement qu'une réunion de constitution du parti politique "*Oui au Pays Catalan*" se tiendrait dans l'amphithéâtre 3 de l'université de Perpignan, le 15 octobre 2016 à 15h.

cf. Cqué de presse <http://www.ouillade.eu/politique/perpignan-inscriptions-au-congres-fondateur-de-oui-au-pays-catalan/141001>

En tant qu'élu municipal et communautaire, permettez-moi de m'interroger sur le fait qu'une réunion de ce type se tienne au sein d'une université publique et ce d'autant plus que ce rassemblement symbolique et polémique s'apprête se constituer contre les principes d'unité et d'indivisibilité de la République ayant valeur constitutionnelle ?

J'ajoute que j'y suis d'autant plus sensible que l'université bénéficie de l'appui notamment financier de la mairie de Perpignan et de la Communauté Urbaine et que cette manifestation est de nature à interpeller plusieurs acteurs de nos collectivités ou certains de nos concitoyens.

Par conséquent, je vous serai gré de bien vouloir reconsidérer votre décision concernant l'attribution de cet équipement public. Dans le cas contraire, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me communiquer les modalités de mise à disposition de l'amphithéâtre 3 de l'université, la convention de prêt ou de location le cas échéant, afin de pouvoir juger sur pièces de la légalité de cette manifestation.

Enfin et si vous maintenez votre décision, j'imagine que d'autres formations politiques pourront bénéficier à l'avenir de cette possibilité et je ne manquerai pas de revenir vers vous pour une éventuelle utilisation.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations républicaines.



Louis ALIOT

Louis ALIOT

Député au Parlement européen
Président du Mouvement pour une Europe des Nations et des Libertés
Conseiller Municipal et d'Agglomération de Perpignan

Monsieur Jean-Marc PUJOL
Maire de Perpignan
Président de la communauté urbaine
Hôtel de Ville
Place de la Loge
66000 PERPIGNAN

Strasbourg, le 4 octobre 2016

Monsieur Le Maire,
Monsieur Le Président,

Je tenais à vous manifester mon étonnement devant l'engagement de l'une de vos élues à la constitution d'un parti politique autonomiste dont l'objet ne fait aucun doute. (Voir le communiqué de presse joint : <http://www.ouillade.eu/politique/perpignan-inscriptions-au-congres-fondateur-de-oui-au-pays-catalan/141001>)

Cette surprise s'ajoute à une interrogation concernant l'Université de Perpignan qui s'apprête à mettre à disposition ses locaux à une association qui dans son programme mets clairement en cause l'unité et l'indivisibilité de notre république et qui par là-même nuit à l'image de notre cité toute entière dans sa diversité.

Admettez-vous que l'université de Perpignan, qui bénéficie du soutien financier de la ville et de la Communauté Urbaine, utilise ses locaux publics à des fins partisans ? Comptez-vous demander au Président de l'Université une clarification sur le sujet ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, monsieur Le Maire, monsieur Le Président, l'expression de ma considération républicaine.



Louis ALIOT